INVITATION PRESSE

8 mars 2019 à 11 heures

Liliane Daligand, présidente et Elisabeth Liotard, directrice
vous convient à la présentation et bilan du dispositif expérimenté depuis 6 mois

Astreinte pour la mise en sécurité en urgence des femmes victimes de violences conjugales dans le Rhône

VIFFIL SOS Femmes
156, cours Tolstoï
69100 VILLEURBANNE

Depuis 40 ans l'association VIFFIL SOS femmes s'est engagée pour ces femmes victimes et leurs enfants. VIFFIL les aide à se séparer de la violence, les héberge, les accompagne sur le chemin de la sécurité, de la liberté.

Ceci est nécessaire mais insuffisant pour les situations d'urgence et de grand danger.

Les femmes meurent. D'autres survivent, blessées, fracassées, massacrées, violées, brûlées, torturées et en gardent des séquelles invalidantes.

« En 2019 une femme meurt tous les deux jours tuée par son conjoint ou ex-conjoint … »

27, vingt-sept femmes sont mortes en France, tuées par leur conjoint ou ex-conjoint, entre le 1er janvier et le 20 février 2019.

Deux fois plus qu'en 2018 à la même période. Comment est-ce possible ? A quoi servent les plans de lutte gouvernementaux contre les violences conjugales ?

Depuis juillet 2018, un **dispositif expérimental et novateur** de mise en sécurité des femmes victimes de violences conjugales en danger imminent a été mis en place. VIFFIL assure une **astreinte 24h/24h, 365 jours par an**, en relation avec les services de police et de gendarmerie de la Métropole lyonnaise et du Rhône.

Contact presse et **inscription obligatoire** : viffil.elisabethliotard@viffil.com
Elisabeth LIOTARD - 07.87.26.85.70.